

région déterminée et la réglementation ultérieure de l'utilisation de polluants de toutes origines.

Quoique les efforts déployés par nos laboratoires soient actuellement modestes, le Conseil aide beaucoup les Universités par ses subventions. On travaille aussi sur la pollution dans les laboratoires des ministères fédéraux et provinciaux, et dans ceux de l'industrie.

"Considérant que notre objectif est de servir l'intérêt commun, nous a dit le Dr W.G. Schneider, président du CNRC, la réussite du programme dépendra de l'utilité des critères et de l'appui et de la collaboration de tous les organismes qui pourraient en tirer bénéfice et, bien entendu, également de ceux qui peuvent y collaborer."

QUÉBEC: AIDE FÉDÉRALE POUR L'HABITATION

- Une entente d'ordre administratif a été conclue entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement du Québec aux termes de laquelle, le Gouvernement d'Ottawa mettra à la disposition du Québec une somme de 150 millions de dollars à titre de participation financière destinée à permettre au Gouvernement du Québec de réaliser, au cours de l'année 1970-1971, une partie de ses programmes d'habitation en faveur des personnes et familles à faible revenu ou à revenu modique, des personnes âgées et de l'enfance inadaptée, programmes dont le coût global de réalisation est estimé à 180 millions.

Cette nouvelle a été communiquée par M. Robert Andras, ministre fédéral responsable de l'Habitation et par M. Maurice Tessier, ministre des Affaires municipales, responsable de l'application de la Loi de la Société d'habitation du Québec.

Des dispositions sont prévues en vertu de cette entente afin la somme de 150 millions mise à la disposition de la Société d'habitation du Québec puisse être augmenté au cours de l'année 1971 dans l'optique où il s'avérera nécessaire de développer des programmes additionnels d'habitation d'ici le 31 décembre 1971.

De plus, cette entente comporte l'engagement, selon une décision des premiers ministres du Canada et du Québec de mettre sur pied un comité spécial afin d'entreprendre un examen des mécanismes et des procédures relativement à un ensemble d'activités dans le domaine de l'habitation et des questions connexes.

Messieurs Andras et Tessier soulignent que cette entente résulte d'une collaboration fructueuse entre les deux gouvernements, dont les objectifs visent non seulement à améliorer le sort des individus et des familles aux prises avec des problèmes aigus de logement, mais également à permettre à court terme, soit au cours de l'année 1971, des investissements majeurs pour pallier au chômage.

Les ministres ont fait remarquer que le problème de l'habitation constituait une des priorités des deux gouvernements qui entendent mettre en oeuvre, comp-

te tenu des disponibilités financières, tous les moyens dont ils disposent pour affronter ce problème dans un esprit de collaboration, non seulement entre les deux gouvernements mais avec l'ensemble des diverses institutions privées qui traditionnellement investissent dans le secteur de l'habitation. Les deux ministres ont lancé un appel spécial à la collaboration de l'entreprise privée car, ont-ils dit, l'apport de l'Etat est marginal et le rôle prépondérant revient toujours aux entreprises privées et aux institutions prêtesuses.

La Société d'habitation du Québec pourra affecter au logement les crédits fournis par le Gouvernement fédéral, les prêter aux municipalités, aux sociétés sans but lucratif et aux coopératives d'habitation, aux universités et à toutes institutions autorisées à ces fins.

UN AUTRE RECORD POUR NOS EXPORTATIONS

D'après la Division du commerce extérieur du Bureau fédéral de la statistique, le mois de novembre a été un autre mois record pour les exportations canadiennes. Malgré l'affaiblissement relatif des ventes aux États-Unis, les exportations totales ont atteint en novembre 1,531 millions de dollars, soit 259 millions de dollars de plus que le mois correspondant l'année dernière. Le total pour les onze premiers mois de 1970 est de 15,474 millions de dollars, soit une augmentation de 1,974 millions de dollars (15%) par rapport à la même période l'année dernière.

En novembre, les exportations vers la Grande-Bretagne se sont chiffrées par 149 millions de dollars, soit une hausse de presque 93% par rapport à un an plus tôt. Les expéditions vers la Communauté économique européenne au cours du mois se sont accrues de 76% pour atteindre 139 millions de dollars. Ces augmentations sensibles traduisent en partie le retour à un niveau plus normal des expéditions de nickel et de cuivre après le ralentissement de l'année dernière provoqué par les conflits du travail. Les exportations vers le Japon (+60%), les autres pays du Commonwealth et les pays jouissant de la clause de la nation la plus favorisée (+58%), l'Amérique latine et les autres pays ont également augmenté considérablement. Par contre, les exportations vers les États-Unis n'ont presque pas varié, se chiffrant à 948 millions de dollars.

L'augmentation des exportations entre novembre 1969 et novembre 1970 porte sur une grande quantité de produits. Comme on l'a déjà mentionné, les expéditions de nickel et du cuivre sous forme de métal et de minerai ont connu une forte reprise. Les exportations de blé à destination notamment de l'Allemagne de l'Ouest, de l'Algérie, de l'Inde, du Pakistan et du Brésil, se sont accrues sensiblement pour atteindre 63 millions de dollars. Les exportations de whisky, après une année au ralenti, se sont relevées